

Lyon, 2 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Début des travaux d'aménagement sur le pont Morand pour améliorer le confort et la sécurité des déplacements piétons et cyclistes.

C'est à partir de ce lundi 6 mars que débutent les travaux de transformation du pont Morand illustrant parfaitement le nécessaire rééquilibrage de l'espace public. Aujourd'hui, l'automobile occupe 56% de la voirie sur le pont alors que cette mobilité ne représente que 37% des déplacements aux heures de pointe en semaine, et seulement 30% le week-end. Avec l'aménagement, l'espace dévolu aux piétons et aux cyclistes augmentera sensiblement pour offrir des cheminements confortables et sécurisés à celles et ceux qui empruntent majoritairement le pont.

Fabien Bagnon, vice-président à la voirie et aux mobilités actives : « Redonner de l'espace aux piétons, notamment aux personnes à mobilité réduite, rééquilibrer l'espace urbain pour toutes les mobilités, voilà notre objectif au travers de cet aménagement. Les études que nous avons menées avant de lancer ces travaux montrent que les piétons et les vélos représentent deux-tiers des déplacements et que le rééquilibrage proposé par le projet (passage de 44% à 63% du profil dédié aux modes actifs) est donc justifié et cohérent. L'espace public n'est pas extensible, il doit donc être partagé par toutes et tous, quel que soit son mode de déplacement pour une ville apaisée et sûre. »

La première phase du chantier qui débute ce lundi 6 mars s'étendra sur une durée de sept semaines pendant laquelle une seule voie de circulation automobile sera maintenue du 6^e vers le 1er, en direction de la Presqu'île, tandis que dans le sens inverse, les automobilistes auront la possibilité d'utiliser le pont Lafayette ou le pont Winston Churchill pour traverser le Rhône. Pendant les quatre dernières semaines des travaux, les deux sens de circulation seront rétablis. Au terme de ce chantier entre le 6 mars et le 19 mai, la largeur du trottoir principal aura été doublée tandis que la piste cyclable passera de 2,8 m aujourd'hui à 4 m.

Au moment où débutent les travaux, **25% de l'espace est dévolu aux piétons, 19% aux cyclistes et 56% aux automobilistes.** A l'issue des travaux, la répartition sera de :

36% pour les piétons 27% pour les cyclistes

37% pour les automobilistes

Contact Presse :

Métropole de Lyon: rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94





Pour votre sécurité et votre confort

- Largeur du trottoir sud doublée pour les piétons
- Agrandissement de la piste cyclable
- Carrefours sécurisés



Contact Presse:

Métropole de Lyon: rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94